Vol. XLI Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 23 Octobre 1912. No. 51

ABONNEMENT [illegible]

TARIF DES ANNONCES [illegible]

AVIS [illegible] PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE [illegible]

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377 [illegible]

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à [illegible]

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA

A OTTAWA

L'Hon. M. Monk sort du cabinet.

Entre lui et M. Borden il y a une divergence d'opinion au sujet de la Marine.

M. Monk avait, depuis le jour où cette question est entrée dans le domaine de la politique canadienne, pris cette attitude que le Parlement ne devait rien faire sans consulter l'électorat.

M. Borden est d'accord avec M. Monk sur ce point en ce qui concerne la politique permanente que le Canada devra adopter. Seulement, après son voyage en Angleterre, et à la suite des renseignements qui lui ont été fournis par l'Amirauté, le premier-ministre paraît d'opinion qu'il y a urgence et que le Canada doit donner sur-le-champ une contribution en argent. Il veut ensuite soumettre au peuple canadien la politique *permanente* à laquelle il entend commettre le Dominion.

Or, le ministre des Travaux Publics, tout en reconnaissant, dit-on, cette urgence, voudrait que le gouvernement consultât au préalable l'électorat canadien, et sur la contribution d'urgence et sur la politique permanente du Canada.

M. Monk, après tous ses discours, après son invariable affirmation que rien ne devait être fait sans l'approbation préliminaire du contribuable, se devait à lui-même de sortir du cabinet. Il juge qu'il ne peut dignement consentir à un acte qui n'est pas en parfait accord avec sa théorie constitutionnelle.

C'est une retraite honorable, car elle se fait sur un principe. En Angleterre des démissions comme celle-là se produisent souvent.

De son côté M. Borden a les mains bien libres pour faire voter par le Parlement un aide monétaire immédiat à la marine anglaise puisqu'il n'a pas pris vis-à-vis l'électorat l'engagement rigide du ministre des Travaux Publics.

Il a promis de rappeler la loi Brodeur, qui était une hérésie constitutionnelle, et de la remplacer par une loi qui, tout en reconnaissant nos obligations vis-à-vis la Métropole, sauvegarderait l'autonomie canadienne et le principe de la représentation pour le contribuable.

Il n'y a rien dans un tel engagement qui empêche M. Borden de donner une contribution d'urgence à l'Amirauté, du moment que l'Amirauté lui en démontre la nécessité.

C'est le propre de l'urgence de réclamer une action prompte.

Le pays, indépendamment des partis, réfléchira, croyons-nous, avant de nier cette urgence, dont lui fait part le gouvernement après de longues conférences du premier-ministre avec le gouvernement anglais et l'Amirauté.

Quant à la politique permanente du Canada on ne peut encore la critiquer ou l'approuver puisqu'elle n'est pas encore connue.

Tout ce que la presse en a dit n'est, somme toute, que de la conjecture, de l'incertain, et du partiel.

Il faudra donc attendre l'énonciation de la politique du ministère avant de pouvoir apprécier la situation avec quelque chance d'être exact et d'être juste.

Ceux qui s'appuient sur la Rumeur pour décréter que les ministres font mauvaise route parlent de choses qu'ils ne peuvent connaître puisque M. Borden a règlé, très constitutionnellement, que c'est devant le Parlement qu'il fera l'exposé de son programme.

Pour notre part, nous attendons ce discours avec confiance, car les déclarations de M. Borden à Londres sont plutôt de nature à nous faire croire que la nouvelle loi de la marine saura sauvegarder en son entier l'autonomie canadienne.

LA SESSION FEDERALE

Le Parlement est convoqué à Ottawa pour le 21 novembre. La session promet d'être intéressante. Nous tiendrons nos lecteurs bien au courant de ce qui se passera.

Elu par Acclamation.

Le Dr. Orok a été élu hier par acclamation, député du nouveau comté provincial de Le Pas.

Le Dr. Orok est conservateur et appuiera le gouvernement Roblin à la Législature.

Dedie au "Soleil de l'Ouest"

Nous attirons l'attention de notre confrère français de Winnipeg sur cet extrait d'un article du *Soleil*, organe du parti libéral à Québec:

"D'ailleurs, M. Richardson, candidat libéral indépendant, qui a vire-volé à tous les vents, n'inspirait guère plus de confiance ni de sympathie aux libéraux qu'aux conservateurs.

"Il avait en outre contre lui, auprès des électeurs de langue française qui comptent dans cette division pour plus de trois mille, la fâcheuse réputation d'être un mange-français et un fanatique.

"De fait, cette réputation était assez justifiée et nous ne pouvons blâmer les électeurs français de Macdonald de s'être refusé à supporter pareil candidat."

Le Reglement du Pont

Nos échevins nous demanderont $400,000, le 6 novembre prochain, pour la construction d'un nouveau pont Provencher.

Nous espérons que les contribuables voteront pour ce règlement, dont l'adoption s'impose comme une nécessité, si le progrès de notre ville doit continuer—nous dirons plus, si le capital déjà engagé à Saint-Boniface doit être protégé.

Nos communications actuelles avec Winnipeg sont déplorables.

Le pont actuel de l'avenue Provencher est tellement étroit qu'il y a souvent congestion du trafic. De plus, ce pont craque de toutes parts et a été, dit-on, condamné par les ingénieurs pour certains véhicules à poids lourd. Il ne pourrait certainement pas résister aux tramways. De plus, comme il a été bâti pour faire la ligne droite avec la rue Broadway, si égoïstement fermée par les compagnies de chemins de fer, il nous force maintenant à faire le zig-zag avant d'arriver à la rue Water.

Le nouveau pont, si on le construit, rétablira la ligne droite, permettra un service de tramways qui nous rendra en quatre minutes dans le cœur de la ville de Winnipeg et donnera au trafic général tout l'espace requis.

Avec un pareil atout dans notre jeu Saint-Boniface ne pourra manquer de grandir.

Une somme de $400,000 c'est beaucoup, mais il faut avouer que cette fois-ci la dépense en paraît bien nécessaire.

La Demission de M. Monk

Tous les journaux du pays sont unanimes à faire l'éloge de l'hon. F. D. Monk qui a l'énergie d'abandonner un poste important dans le gouvernement du pays pour faire honneur aux engagements pris devant l'électorat.

Le ministre des Travaux Publics au cours de la campagne qui s'est terminée par la victoire conservatrice du 21 septembre 1911, s'est engagé à demander un plébiscite sur la question de la défense navale. Son attitude ne laissait prise à aucune équivoque: pas de contribution temporaire ou d'urgence, et pas de politique navale permanente sans consulter le peuple.

M. Monk reconnait que les événements ont marché depuis un an et que le gouvernement Borden ne peut guère se soustraire à l'obligation dans laquelle il se trouve de venir au secours de la mère-patrie. Mais le ministre des Travaux Publics croit qu'il est tenu en honneur de remettre son portefeuille au chef du gouvernement et de reprendre sa liberté.

Notre politique offre peu d'exemples d'une telle indépendance de caractère et d'un souci aussi scrupuleux de la parole donnée.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Monk se sépare dans les meilleurs termes de ses collègues dont il conserve le respect et l'estime; il continuera, à la Chambre des Communes, de défendre la politique générale du gouvernement.

Les documents que M. Borden a reçus de l'Amirauté et qu'il soumettra au parlement démontreront que le Canada est tenu de faire tout de suite quelque chose pour la défense de l'Angleterre et de l'Empire.

Cette contribution d'urgence sera ratifiée par la grande majorité des deux Chambres et par le peuple, nous en sommes convaincus.

Lorsque le temps en sera venu, le cabinet Borden demandera à l'électorat d'approuver ou de condamner sa politique de défense navale permanente.

La Patrie.

NOUS SOMMES 4,000,000

L'Evènement.

D'après les chiffres fournis par le bureau des statistiques de Washington, il y a actuellement aux Etats-Unis un million huit cent mille Canadiens-français et cinq cent mille Français, Belges, Alsaciens et Savoyards parlant le français.

En comptant que nous sommes au Canada près de deux millions de Canadiens-français, nous pouvons dire que la population française de l'Amérique du Nord dépasse de beaucoup les quatre millions. Il est même probable que la population canadienne-française, à elle seule, atteint ce chiffre considérable.

Nous étions 60,000 en 1760; nous étions 1,500,000 en 1860; nous sommes 4,000,000 en 1912; en 1960, deux siècles après la session du Canada à l'Angleterre, nous serons certainement 10,000,000 de Canadiens-français sur la terre américaine. Quelle admirable progression humaine, quel miracle de vie, quelle inéluctable conquête!

Evidemment nous sommes encore trop dispersés. En dehors des deux principaux foyers de la race, la province de Québec et la Nouvelle-Angleterre, nous avons des centaines d'essaims dans l'Ouest et dans les centres américains, au Manitoba, dans l'Alberta et la Saskatchewan, et surtout dans l'ancienne Acadie et dans l'Ontario.

Sommes-nous condamnés à perdre un grand nombre des soldats de notre cause française dans le cours du présent siècle? C'est probable. L'école neutre des Etats-Unis, dans les centres où nos prêtres et nos religieuses n'ont pas les ressources nécessaires pour ouvrir des écoles catholiques et françaises, doit fatalement nous ravir chaque année quelques centaines de petits Français.

Mais il est consolant de constater que les groupes canadiens-français établis au Canada, en dehors de la province de Québec sont tous en progrès. Dans l'Ontario, l'on commence à croire que la population française ne sera plus une minorité dans vingt-cinq ans; dans le Nouveau-Brunswick, nous gagnons chaque année en richesse, en nombre et en influence; dans l'ouest canadien, nos compatriotes luttent, s'affirment et gagnent du terrain.

Il se dégage une leçon de patriotisme et d'espoir invincible pour le Canadien-français qui étudie ces chiffres consolants; pour les autres, ne devraient-ils pas y voir une démonstration souveraine de l'inutilité de la tyrannie et de la persécution contre une foi et une langue qui font de tels miracles?

Les Impressions de M. Roosevelt

M. Roosevelt a été tramporté lundi à Oyster Bay, lieu de sa résidence.—Le colonel a raconté, ses premières impressions du soir de l'attentat.

"Je me porte aussi bien qu'un boule-dogue, a-t-il dit"

Le colonel prétend qu'étant donné les circonstances n'importe lequel homme aurait parlé, une heure de temps avec une balle au côté.

Il a déclaré qu'il ne savait pas être blessé sérieusement quand il a fait son discours, mais qu'il avait l'intention d'aller jusqu'au bout, si ses forces le lui permettaient. Mais lorsqu'il eut fini de parler, il lui fut difficile de se contenir en voyant l'estrade envahie par des gens venus pour lui serrer la main.

"Pouvais-je serrer une main cordialement avec une balle dans le côté?"

Le colonel dit ne ressentir aucune douleur maintenant. Sa côte brisée lui procure des ennuis quand il prend une profonde respiration.

"Si je puis coller les deux bouts de cette côte, disait-il, et si je ne souffre pas en respirant, j'espère pouvoir faire faire quelques discours la semaine prochaine. Je ne parlerai pas longtemps à la fois, mais vigoureusement."

Les médecins de Roosevelt ne disent pas que leur patient est encore hors de danger. Cependant, ils sont plus optimistres qu'auparavant.

Les banques populaires dans l'Ouest

Echange

Il est à présumer que la loi des banques va subir quelques amendements importants à la prochaine session fédérale.

L'opinion publique réclame impérieusemet que la loi exige une inspection périodique des banques par des experts indépendants des bureaux de direction. C'est un point sur lequel tout le monde—sauf peut-être les banques elles-mêmes semble être d'accord.

Mais d'autres amendements seront aussi proposés, dont l'un entre autres intéresserait au plus haut point les cultivateurs de l'Ouest.

La loi permet aux banques de faire des avances sur la garantie de grains entre les mains des négociants. Un marchand de grains peut obtenir des banques, aux taux courant, des avances sur le blé qu'il a en mains. Mais il n'est pas permis de faire ces avances au cultivateur, sur la même garantie.

De sorte, que le cultivateur qui, à la fin de la saison, a besoin d'argent pour payer sa main-d'oeuvre, règler les comptes de ses fournisseurs et faire les provisions de combustible, etc., pour l'hiver, est obligé ou bien de vendre son grain ou d'hypothéquer sa terre à quelque compagnie de prêt qui lui demandera un très gros intérêt.

Dès qu'il est vendu, son grain peut servir de garantie à des avances par les banques; pourquoi ne pourrait-il pas servir de garantie aussi bien lorsqu'il est encore en sa possession?

Depuis quelques années, la législature française permet le "warrantage" des récoltes entre les mains des cultivateurs: mieux encore, des récoltes sur pied, avant la moisson.

Un cultivateur peut ainsi engager lui-même à une banque des biens qui sont sa propriété, comme garantie de billets ou d'avances à terme fixe au taux courant de l'escompte.

Il nous semble que les banques ne risqueraient pas plus à faire des avances aux cultivateurs sur garantie de reçus d'entrepôt réels ou fictifs que le grain soit en élévateurs ou dans le grenier même du cultivateur qu'à faire ces avances à un merchand sur le grain du cultivateur situé dans les mêmes conditions.

Et, pendant qu'il s'occupera des cultivateurs, le parlement devrait en profit pour organiser, soit par un chapitre spéciale de la loi des banques soit par une loi spéciale, les banques mutuelles de crédit populaire qui sont si utiles aux agriculteurs en Europe, et que M. Desjardins est en train d'établir dans la province de Québec.

Ces banques populaires ont déjà frappé à la porte du parlement fédéral, mais comme sociétés coopératives, et le parlement, tout en se montrant sympathique au principe, n'a pas voulu les autoriser sous cette rubrique, précisément parce que, au fond, ce sont des banques, dont l'organisation doit être étudiée précisément en rapport avec la loi des banques.

M. Monk, qui s'était fait le champion des société coopératives de M. Desjardins lorsqu'il était dans l'opposition, devrait avoir plus de crédit au jourd'hui auprès du parlement, pour en obtenir une législation permettant l'organisation des banques de crédit mutuel agricole dans tout le Dominion.

Le lancement du "Paris"

Après avoir construit une première série de dreadnoughts type Voltaire, de 18,500 tonnes, et comprenant 6 unités, la France a decidé, il y a un an environ, de mettre en chantier une seconde série de ces énormes cuirassés, mais composée de navires encore plus puissants que les précédents. C'est la mise à l'eau de l'un de ces monstres qui a été l'occasion de fêtes magnifiques à Toulon le 29 septembre dernier.

L'éclat particulier donné à cette solennité a été dû au nom du cuirassé, le "Paris". A côté de M. Delcassé, ministre de la marine, se trouvait en effet une délégation du conseil municipal de la ville de Paris, Marraine du bateau, présidée par M. Galli. A l'issue du déjeuner officiel, Monsieur Galli remit à Monsieur Delcassé le surtout de table offert par la ville de Paris à l'état major du nouveau navire. Cette œuvre du sculpteur Paul Rousset représente une nef symbolique, fendant les flots de sa proue orgueilleusement relevée en tête de coq, et à coté de laquelle se trouve une femme ailée représentant la Victoire. Sur la poupe se dresse une figure de la ville de Paris, tenant une banderole où se lit la devise de cette ville: "Fluctuat nec merzitur", et le drapeau national.

Cette œuvre d'art pèse 115 livres, a 4 pieds et demi de long, a été fondue en argent doré, et coûte une dizaine de mille piastres.

Malgré une pluie battante et une boue noire, 60,000 personnes avaient envahi les chantiers de la Seyne où avait lieu le lancement, et cette foule vibrante d'une exaltation patriotique mêla ses acclamations et sa voix aux accents d'une formidable marseillaise jouée par les musiques des autres bateaux en rade

Le nouveau navire sera en escadre en 1914. Il faudra en effet encore 2 ans pour achever ce géant de 23,550 tonnes de déplacement. Il portera en tout 34 canons, dont 12 de 12½ pouces logés dans 6 tourelles, et pouvant envoyer à huit milles des obus de 1,000 livres.

* * *

Deux nouvelles importantes pour tout bon Français nous parviennent de Chine. Le gouvernement républicain chinois vient de choisir la langue française comme langue officielle. Tous les actes officiels seront désormais rédigés en chinois et en français.

Ce même gouvernement a décidé de s'adjoindre comme conseiller militaire un officier français, le commandant Brissaud-Desmaillet.

Cette marque de haute confiance, due à l'initiative personnelle de Yuan-Chi-Kai, donné à un Français constitue pour la France un important succès. Cet officier a été mis à la disposition du gouvernement chinois pour une période de trois ans.

* * *

Les journaux de France nous apprennent que différents préfets viennent, dans certains départements, "d'interdire aux personnes portant un chapeau fixé par une épingle non munie d'un cache pointe, l'accès des voitures publiques, bateaux et salles de spectacles.

Il parait d'ailleurs que les conducteurs d'autobus et autres véhicules de transport en commun, sont obligés, dans quelques villes allemandes, de revêtir d'office les épingles à chapeau des voyageuses, "de petites boules en bois protectrices" contre un versement supplémentaire de 2 sous......

F. DENISET.

Les Vieux Papillons

Un mois s'ensuve, un autre arrive.
Le temps court comme un lévrier,
Déjà le roux genévrier,
A grisé sa première grive.
Bon soleil, laissez-nous prier
Faites l'aumône
Donnez pour un sou de rayons.
Faites l'aumône
A deux pauvres vieux papillons.

La poudre d'or qui nous décore,
N'a pas perdu toutes couleurs,
Et, malgré l'averse et ses pleurs,
Nous aimerions à faire encore,
Un petit tour parmi les fleurs,

Qu'un bout de soleil aiguillonne.
Et chauffe notre corps tremblant,
On verra le papillon blanc
Baiser sa blanche papillonne,
Papillonner, papillotant.

Mais, hélas! les vents ironiques
Emportent notre aile en lambeaux.
Ah! du moins, loin des escarbots,
O violettes véroniques,
Servez à nos cœurs de tombeaux.
Faites l'aumône!
Gardez-nous des vers, des grillons.
Faites l'aumône
A deux pauvres vieux papillons.

JEAN RICHEPIN.
de l'Académie française.

Un martyr

Les journaux russes raconte ce qui suit:

Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Kobylowies, curé d'Oratow, près de Kiew, fut arrêté sous l'accusation d'assassinat. Un fermier de la commune avait été assassiné à coup de fusil. L'instituteur de la commune, organiste de la paroisse, dénonça le curé et invita le juge d'instruction à faire une perquisition à la sacristie et à l'église. On y trouva le fusil récemment déchargé du curé. Celui-ci après avoir été excommunié par Mgr Borowki, évêque de Zylomir, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bagne. Pendant l'instruction, il ne cessa de protester de son innocence.

Il y a quelques semaines, l'organiste dénonciateur est mort à son tour. A ces derniers moments, il a fait venir l'autorité judiciaire et l'autorité communale, et il a avoué qu'il avait assassiné le fermier pour épouser sa veuve.

Pour déjouer tous les soupçons, il s'était servi du fusil du curé, qu'il avait dérobé, puis déposé à la sacristie, pour qu'il y fut découvert par le juge d'instruction. Il a ajouté que, pour empêcher le curé de donner aucune indication à la justice, il était allé se confesser à lui, racontant tout ce qu'il avait fait. Dès lors, le curé était tenu au silence de la confession, et fidèle à son devoir, il était devenu la victime d'un infâme hypocrite.

"Après cette révélation de l'organiste agonisant, l'autorité d'Oratowa télégraphia à St-Petersbourg pour demander la mise en liberté de l'abbé Kobylowies, on répondit qu'il était mort depuis plusieurs mois. L'héroique prêtre avait emporté dans la tombe le secret de la confession."

Il refuse de suivre Nogi!

Le docteur qui a soigné l'empereur du Japon dans sa dernière maladie se trouve dans une position difficile parce qu'il ne peut pas satisfaire aux demandes du cercle des Vieux Japonais de Tokio.

Suivant un correspondant particulier du "Journal," de Paris, ces bravesgens, qui ont été très impressionnés par le suicide du général Nogi, demandent que le docteur se suicide aussi, mais il refuse!

On a eu beau lui expliquer qu'il serait déshonoré s'il ne suivait l'exemple de Nogi: persuation aussi bien qu'indignation ne l'ont pas touché. Il a déclaré "que ce n'était pas de sa faute si l'empereur était mort...."

La Guerre

Une agence de nouvelles de Londres vient d'apprendre que la situation, dans les Balkans, loin de s'améliorer, s'aggrave. La Grèce, la Bulgarie, le Monténégro sont entrés résolument en guerre contre la Turquie.

L'Autriche déclare qu'elle est prête à combattre pour ses droits et elle a déjà mobilisé une armée de 125,000 hommes. La Russie est en train d'en faire autant d'après le rapport de l'agence et l'Italie appelle 75,000 réservistes sous les armes. Une étincelle suffirait pour que la guerre éclatât entre ces puissances

Il est certain que ni l'Allemagne, ni la France ne sont indifférentes à cette guerre et l'agence est informée que si l'Italie, la Russie ou L'Autriche interviennent, la France et l'Allemagne interviendront aussi.

Pendant ce temps, on se bat sur les frontières du Monténégro. Plusieurs engagements ont eu lieu et les Turcs ont repoussés partout avec beaucoup de pertes. Les troupes monténégrines sont sous le commandement du roi Nicolas, en personne.

Le feu s'est ouvert sérieusement. Les troupes de Nicolas sont fortement retranchées dans les montagnes de Dolchilch dont elles se sont emparées. Une sérieuse bataille a eu lieu près de la ville de Tushi. Il y a eu beaucoup de pertes des deux côtés, mais les Monténégrins sont sortis vainqueurs.

Communication a la Presse

CULTURE DES PLANTES-RACINES

Dans une étude dont il a donné lecture au Comité d'agriculture et de sylviculture du Sénat, M. John Fixter, directeur de la ferme au Collège Macdonald, Québec, pose en principe que l'alimentation aux racines, des vaches à lait et des animaux de boucherie, est avantageuse et se traduit par une augmentation de rendement en lait et en chair et par une diminution du coût du revient. Les éleveurs de poules et de cochons y recourent également avec le plus grand succès lorsque l'herbe manque. Il n'est pas d'aliments dont les animaux soient aussi friands. Les racines semblent agir comme un tonique et contribuent à rendre les autres rations sèches agréables au goût. L'auteur fait remarquer que le rendement moyen des plantes-racines au Canada est de 402.36 boisseaux à l'acre et qu'au collège Macdonald on a récolté plus de 1,000 boisseaux à l'acre. Il croit possible d'obtenir ce magnifique rendement dons toutes les provinces du Dominion, en donne les raisons et décrit la manière de faire la récolte et de l'engranger. La conclusion de cette étude est que le plus complet succès attend ceux qui se conformeront aux règles suivantes, savoir : adopter une rotation systématique des récoltes; planter les racines sur jeune gazon de trèfle; fumer une fois au cours de la rotation; bien ameublir le sol avant et après la plantation. Ce travail est publié en brochure qui sera envoyée gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministère de l'agriculture à Ottawa.

Quand vous avez un mauvais rhume, vous cherchez la meilleuse médecine possible pour le guérir. Voici l'opinion d'un pharmacien : J'ai vendu le remède Chamberlain pour le rhume pendant 15 ans dit Enos Lollar, de Saratoga, Ind., et considère que c'est ce qu'il y a de mieu sur le marché. En vente chez R. A. McRuer.





AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un Règlement, No. 916, de la Cité de Saint-Boniface a été soumis au, et lu une première et deuxième fois par le Conseil de la dite Cité, et sera soumis aux Electeurs Municipaux de la dite Cité, dûment qualifiés pour voter sur le dit Règlement, conformément à la section 493, de la Charte de Saint Boniface au temps et lieux indiqués ci-dessous.

Le but de ce règlement est d'encourir et créer une dette de quatre cent mille dollars (400,000) par l'émission et la vente des débentures pour la construction d'un pont à travers la Rivière Rouge, de la Cité de St-Boniface à la Cité de Winnipeg à ou près du présent Pont Provencher.

Le temps arrêté pour l'enregistrement du vote des électeurs pour et contre le dit règlement est le sixième jour de novembre, A. D. 1912, à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit heures du soir, aux endroits suivants pour les différents quartiers de la dite Cité de St-Boniface, savoir:

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, à ou près du coin de la Rue Laflèche et l'Avenue Provencher.

QUARTIER No. 2

Bureau de Votation No. 2, à ou près du coin de l'avenue Taché et la rue Notre-Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de votation No. 3, à ou près du coin de l'Hotel de Ville.

QUARTIER No. 4.

Bureau de votation No. 4, à ou près du coin de la station de feu No. 2.

QUARTIER No. 5

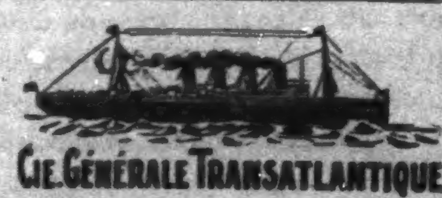
Bureau de Votation No. 5, à ou près du coin de la station de feu No. 2

Le cinquième jour de novembre, A. D. 1912 à quatre heures de l'après-midi, au bureau du Maire dans l'Hotel de Ville de la dite Cité de Saint-Boniface sont le temps et l'endroit fixés pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de promouvoir le passage du dit Règlement, et en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation et pour la nomination de personnes pour assister au compte final des votes par le Greffier de la Cité de Saint Boniface, qui aura lieu le huitième jour de novembre, A. D. 1912, à midi, dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom de et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce cinquième jour d'octobre, A. D. 1912.

J. B. COTE,
Greffier.





AVIS

SERVICE MILITAIRE

Le Consul Général de France au Canada, rappelle aux jeunes Français nés en 1892, et à ceux qui nés précédemment, auraient été omis, qu'ils doivent, conformément à la loi militaire française, réclamer leur inscription sur les Tableaux de Recrutement, qui seront arrêtés le 15 novembre 1912.

Il engage instamment, dans leur intérêt même, ceux qui ne l'auraient déjà fait, à se mettre au plus tôt en rapport avec le Consulat Général, 71 avenue Viger, Montréal, où tous les renseignements relatifs à leur inscription leur seront donnés.

Winnipeg, le 21 octobre 1912.

L'Agent Consulaire de France.

CAPITAINE A. ANDRÉ.



AVIS.

Departement des Affaires Indiennes

Soumissions pour Farine

DES SOUMISSIONS CACHETEES et marquées "Tenders for Flour" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 30 Octobre 1912, pour la livraison, le ou avant le 15 novembre prochain, des quantités de farine ci-dessous mentionnés, ou moins, aux endroits mentionnés plus bas.

La farine devra être de même qualité que l'échantillon qui a été fait avec du blé de cette année et qu'on peut voir au département des affaires des sauvages à Ottawa, à Winnipeg, à Battleford, et aux bureaux des terres du Dominion à Calgary, Edmonton, Prince Albert, Battleford, Red Bridge et MacLeod. La farine devra être de fabrique récente et mise en sacs de 10 lbs nettes, les dits sacs devant être recouverts par un double-sac. Le sac intérieur devant être de coton gris pesant une livre par trois verges dépourvu de tous accessoires et pesant en tout six onces lorsque fini; le sac extérieur devant être fait de grosse toile dite "Jute", cousu avec de la corde solide et pesant 16 onces, ce sac étant désigné dans le commerce sous le nom de "sac de deux livres". Ce sac extérieur devra porter, lisiblement étampé, le nom du manufacturier et le poids net de la farine qu'il contient.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepte fait à l'ordre du Secrétaire du Département des Affaires Indiennes, d'un montant égal à cinq par cent du montant de la soumission; le dit chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat ou néglige de remplir le dit contrat.

Les journaux qui publieront cette annonce sans autorisation ne seront pas payés.

J. D. McLEAN,
Asst, député et Secrétaire
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa 8 octobre 1912

Agences	Points de livraison	Quantités
Duck Lake	Duck Lake, Sask	95 sacs
Carlton	Leask, Sask	190 sacs
Battleford	Battleford, Sask	30 sacs
Onion Lake	Lloydminster, Sask	220 sacs
Edmonton	Edmonton, Alta	100 sacs
Sarcee	Calgary, Alta	30 sacs
Blackfoot	Gleichen, Alta	250 sacs
Peigan	Brocket, Alta	400 sacs



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 4 novembre 1912, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead:

Township 29, Rang 1, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 32, Rang 11, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 28, Rang 6, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 31, Rang 12, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 34, Rang 14, à l'Ouest du 1er Méridien.

Township 12, Rang 13, à l'Est du 1er Méridien.

Township 12, Rang 14, à l'Est du 1er Méridien.

Township 11, Rang 15, à l'Est du 1er Méridien.

Daté à Winnipeg ce 4ième jour d'octobre 1912.

L. RANKIN,
Agent.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donnés que le et après le 19ème jour de novembre 1912, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead aux endroits suivants: au Bureau des terres à Dauphin, et aux sous-Agences à Makinak, Ste-Rose du Lac, Swan River, Winnipegosis et Le Pas.

TOWNSHIP 21, RANG 11, A L'OUEST DU PREMIER MERIDIEN

Toutes les Sections 1 à 7 inclusivement, toutes les Sections 9 et 10 toutes les Sections 12 à 25 inclusivement, ½ Nord Est de la Section 26, toutes les Sections 27 et 28; toutes les sections 30 à 36 inclusivement.

TOWNSHIP 23, RANG 12, A L'OUEST DU PREMIER MERIDIEN

½ Est Section 1; ½ Ouest Section 2; toutes les Sections 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10; ½ Est et ½ N. O. de la Section 12; toutes les Sections 13 à 24 inclusivement; Fraction ½ Sud de la Section 25; toutes les Sections 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34.

TOWNSHIP 23, RANG 13 A L'OUEST DU PREMIER MERIDIEN

Toutes les Sections 1, 2, 3; ½ Nord Section 4; toutes les Sections 5, 6, 7, 9, 10; toutes les Sections 12 à 25 inclusivement; ½ N. E. Section 26; toutes les Sections 27 et 28; toutes les Sections 30, 31, 32, 33, 34 35, 36.

E. WIDMEYER,
Agent des Terres du Dominion.

The Liquor License Act

The following application to transfer an Hotel license has been received and will be considered by the Board of License Commissioner for License District No. 4 at No. 261 Fort St., Winnipeg, at the hour of 8. P. M. on Tuesday the 19th day of October 1912.

Transfer of the license of The St. Boniface Hotel at St. Boniface from James P. Johnson to George Ireton.

Dated at St Boniface this 23rd day of October A. D. 1912.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

LA TERRE AVANTAGEUSE PAR EXCELLENCE

Quelques uns des grands avantages offerts par la Province du Manitoba et qui font toucher du doigt l'excellence des conditions de vie de ceux qui viennent y résider.

POUR LE CULTIVATEUR

La fertilité du sol et les qualités climatériques de la Province du Manitoba lui ont mérité le nom de "Terre du Blé No. 1".

Aux fils de ses cultivateurs, Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole inurpassé en Amérique.

POUR L'ARTISAN ET POUR LE MANŒUVRE

Les industries florissantes de cette Province, dans des villes qui grandissent toujours, réclament de façon impérieuse des artisans et des manœuvres, avec ou sans expérience. Travail abondant pour tous.

POUR LE CAPITALISTE

Des pouvoirs électriques considérables assurent aux manufactures et aux autres entreprises industrielles une production économique; des terres fertiles, des ressources naturelles illimitées, une grande facilité de transport, des cités grandissant rapidement offrent au capital et à l'intelligence des avantages et des profits sans pareils ailleurs, et dépassant toutes prévisions.

Nous vous invitons tous à venir ici et à participer à notre prospérité et à la grandeur future de ce pays.

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

S. A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.



Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante, s'adresser au No 281 rue Notre Dame, St. Boniface.

—Madame Lignori Gagné, est arrivée la semaine dernière d'un voyage de deux mois en Europe.

—On demande une bonne servante. S'adresser a Madame J. A. Charette, 180 Rue Richot, St-Boniface.

—Les Tramways circulent depuis la semaine dernière sur la rue DesMeurons jusqu'à la rue Desautels.

—Dimanche prochain Sa Grandeur Mgr l'Archevêque bénira à vêpres, une cloche destinée au monastère des Carmélites.

—L'explorateur Cook a donné des conférences à Winnipeg la semaine dernière. Le Dr Cook en a profité pour *tomber* Perry, son célèbre rival.

Le mal de tête est caus par le désordre de l'estomac: Prenez les pastilles Chamberlain et votre estomac revenant à la santé, les maux de tête s'en iront. En vente chez R. A. McRuer.

—Garçon demandé pour se tenir au magasin et répondre au téléphone. Salaire $15.00 par mois pour commencer. S'adresser à De Villers Piano Co., 217 Avenue Ste-Marie, Winnipeg.

La Compagnie des Tramways nous donnera d'ici quelques jours un service amélioré dans Saint-Boniface. Nous aurons un tramway tous les cinq minutes sur le nouveau circuit Taché-Desmeurons-Provencher.

—Les personnes qui désirent acheter un lopin de terre de 600 âcres, à St-Charles, vis-à-vis l'église, ainsi qu'à St-Vital et St-Norbert, trouveront tout à leur avantage en s'adressant à M. le curé de St-Norbert, Man.

—Le grand magasin Robinson à Winnipeg, qui est bien familier à notre population de Saint-Boniface, s'est agrandi considérablement depuis quelques jours par l'occupation de l'espace nouveau que les propriétaires ont fait aménager.

—On peut s'inscrire des maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales: Tenue des livres, Arithmétique, Clavigraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir. Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—L'hiver aproche. Pour bois et charbon addressez vous à la Guilbault, & Co. Limitée Nous avons un stock 16,000 cordes bois, epinette rouge, cypres et tremble. Comme charbon nous vendons le meilleur, le fameux "Scranton Coal" Prix les plus avantageux et prompte livraison. Telephone Main 7442 ou M 604.

—Dans le compte-rendu que nous avons donné la semaine dernière de la célébration des noces d'or sacerdotales du Révérend Père Gendreau, nous avons omis de mentionner que le sermon de circonstance avait été fait par le Révérend Père Portelance, curé du Sacré-Cœur Le Révérend Père Portelance a été, nous dit-on, très éloquent.

—Les fabricants d'automobiles ont vendu, en 1912, 6000 machines dans l'Ouest Canadien. Cela donne une idée de la richesse toujours grandissante de l'Ouest, et, faut-il le dire aussi, de son extravagance. A propos d'automobiles il est intéressant de noter que la maison Cadillac vient d'installer la télégraphie sans fil sur quelques unes de ses machines.

—Se sont enrégistrés à l'Hotel St George, St. Boniface, la semaine dernière: M. Roy Cowan, Saskatoon, Sask., J. H. Challoner, Kenora, Ont., P. Sinclair, Emerson, Man., A. Boiteau, Letellier, Man., Henri Ouimet, Nominingue, O. Ouimet, Nominingue, H. Eliassen, Saskatoon Sask., C. D. Crame, Saskatoon, Sask., A. Beaubien, Vancouver, Mad. Van den Hauten, Vancouver.

—Il y aura une assemblée publique des contribuables de la Cité de Saint-Boniface, à "l'Orange Hall" sur la rue Berry, Norwood, vendredi le 25 octobre 1912, à 8 heures p.m. Le but de cette assemblée est d'expliquer aux contribuables le règlement No. 916, demandant d'approuver un emprunt de $4000,000 pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière Rouge pour remplacer le Pont Provencher actuel. Cette assemblée est convoquée par Son Honneur le Maire.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Dr. Gallagher, en seconde page.

—Il commence à faire froid. Savez-vous où aller pour vous habiller et vous chausser chaudement C'est à la MAISON BLANCHE, qui vient de recevoir l'assortiment le mieux choisi de Pardessus, Habillements, Casquettes, Cesques, Sous-vêtements, Paletots et Sweaters pour hommes, garçons et enfants; Manteaux, Sous-vêtements, Modes, et Sweaters pour dames et filles, et les offre à des prix défiant toute concurrence.

—Le succès de l'Opéra Gilbert et Sullivan, la semaine dernière a été complet; les représentations du "Mikado" et "Pinafore" étaient excellentes "Patience" et "Pirates of Penzance" sont les opéras de la semaine. "Patience" a trois représentations commencant lundi, et "Pirates" mercredi soir. Samedi répétition du "Mikado". Pour les quatres derniers jours d'octobre, "The Red Rose" avec Zoë Barnett comme acteur principal. Vendredi et samedi soirs, 1er et 2 novembre, Alice Nielsen et sa compagnie, dans le "Secret de Suzanne"; samedi, "Le Barbier de Séville"

De Retour

Monsieur et madame J. A. Beaupré sont revenus de leur voyage de noces dans l'Est.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

LES PILULES ROUGES

Renouvellent le sang et empêchent l'usure des forces.



Mme W. LARIVIERE.

La faiblesse m'avait rendue nerveuse au point de sursauter au moindre bruit. Le jour, je me sentais lasse et alourdie comme si j'avais éprouvé un besoin de sommeil, et cependant je passais une partie de mes nuits sans pouvoir fermer l'oeil. Je souffrais aussi d'une bien mauvaise digestion: il me fallait bien choisir mes aliments, le soir surtout je ne devais prendre que des choses légères. J'ai été dans cet état près de trois ans, mais dès que j'eus commencé le traitement par les Pilules Rouges je fus soulagée et l'emploi régulier de ce bon remède m'a guérie. Je ne me passe jamais maintenant de Pilules Rouges; j'en garde chez moi et au moindre affaiblissement je les emploie et c'est toujours avec le meilleur succès. — Mme W. LARIVIERE, 143 rue Breboeuf, Montréal.



Mlle EXILIA MERCIER

Depuis plusieurs mois je me sentais malade. Chaque fois que je mangeais j'avais des crampes dans l'estomac, puis des maux de tête, des étourdissements, des douleurs de dos et surtout de reins. Mes jambes avaient peine à me soutenir tant je me sentais affaiblie. Plusieurs jeunes filles avec qui je travaillais m'encourageaient à prendre des Pilules Rouges qu'elles avaient elles-mêmes employées. Voyant le bien qu'elles en avaient retiré, je suivis leur conseil. Bientôt l'appétit me revint, ma digestion se fit mieux et je fus plus forte, plus gaie. Maintenant que je me porte bien, je puis dire que je dois ce changement aux Pilules Rouges. Mlle EXILIA MERCIER, 198 Fremont St., Lowell, Mass.

Le corps humain subit, depuis sa naissance jusqu'à sa fin, un rythme incessant d'usure et de réparation. On ne peut faire le moindre mouvement, on ne peut même pas penser, sans perdre une partie de l'énergie, de la matière de notre corps. Quelle est donc la perte que subit la femme qui gagne péniblement sa vie soit à l'atelier, à l'usine, dans le magasin, etc.; quelle dépense physique fait celle qui entretient sa maison, se dévoue pour le confort des siens. Combien courts sont pour toutes celles-là les moments de repos, combien rares sont les moments de plaisir. Est-il étonnant que l'usure excède souvent la réparation?

Le corps humain se répare par le sang qui extrait de la digestion les principes régénérateurs, les distribue parmi tous les organes et débarrasse ceux-ci des matières usées; mais si le sang lui-même est malade, qu'arrive-t-il? Le système s'affaiblit, les organes se détraquent, des douleurs apparaissent dans le dos, dans les reins, dans les jambes, dans le bas-ventre, tout le corps souffre. Vous avez peine à vous tenir debout, le souffle vous manque au moindre effort, l'appétit s'en va, le sommeil ne vient plus, les époques deviennent irrégulières et douloureuses, vous êtes pâles et faibles, vous êtes anémiques, sans force et sans courage. Vous pouvez vivre encore pendant quelques années, souffrantes, tristes, découragées, mais cela ne peut continuer longtemps, car il n'y a plus d'huile, c'est la mèche qui brûle.

Les Pilules Rouges sont le remède qui renouvelle l'huile en renouvelant le sang; elles agissent directement sur les organes particuliers de la femme, elles régularisent les époques; elles aident à la jeune fille lors de sa formation; elles soutiennent la jeune mère; elles fortifient la femme à toutes les époques de sa vie et viennent encore à son secours à son retour d'âge; elles guérissent la métrite, arrêtent les pertes; c'est le remède efficace et infaillible contre toutes les maladies qui attaquent spécialement la femme.

Mme J. GAGNON.

"J'étais bien ennuyée de toujours me sentir sans force, incapable de travailler comme il l'aurait fallu, de souffrir continuellement du dos, de la poitrine, enfin d'être sujette à ces symptômes si incommodants et si opprimants pour la constitution de la femme. J'aurais voulu être robuste, alerte, courageuse et gaie comme certaines de mes amies que j'admirais, et je cherchai par tous les moyens à améliorer mon état. Plusieurs médecins m'avaient traitée et je n'étais pas mieux. J'ai donc écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour leur demander des Pilules Rouges et des conseils et j'essayai de me traiter de la manière indiquée. Je fus tout étonnée, au bout de quelques semaines, de me sentir plus de vie, plus de forces. Avec confiance je continuai le même remède et j'obtins ainsi le retour de ma santé." —Mme JOSEPH GAGNON, Nominingue, Co. Labelle, Qué.



Mme J. ROCHEFORD

Je lisais dans les journaux tant de bons témoignages en faveur des Pilules Rouges que j'eus confiance à ce remède. Ma santé avait été fortement minée, car je souffrais depuis plusieurs années, aussi je fus obligée de prendre plusieurs boites de Pilules Rouges avant d'obtenir une amélioration. Mais enfin mes forces s'accrurent, je me rétablis graduellement. — Mme LEON ROCHEFORT, 54 Clinton St., Woonsocket, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



BÉBÉ LEPAGE

AU-DESSUS DE TOUT EST **LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE**

J'ai essayé plusieurs sirops quand mes enfants étaient malades et je n'en ai jamais employé d'aussi bon que le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Il est au-dessus de tous les autres.—Mme J. LEPAGE, 66 rue Putnam, Fall River, Mass.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Monteith, Fletcher & David

AVOCATS ET PROCUREURS

BUREAU:

No. 403, NORTHERN CROWN BANK CHAMBERS

232 AVENUE DU PORTAGE

PHONE MAIN 669

WINNIPEG - CANADA

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULE

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No 44 AVENUE PROVENCHER SAINT BONIFACE.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

M. Arthur Jacques

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un magasin d'épiceries au coin des rues Langevin et Cathédrale, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

Toutes les marchandises seront de première qualité.

SPÉCIALITÉ: Beurre et œufs frais toujours en main.

N'oubliez pas l'endroit.

Coin Langevin et Cathedrale

Telephone Main 367. SAINT-BONIFACE

GRANDE VENTE

Pour cause de Reparations!!!

Nous avons décidé d'agrandir notre établissement, et avant de faire ces travaux nous devons réduire notre stock.

Cette vente n'est pas comme une autre vente, elle vent dire, un avantage tout spécial au public. Vous pouvez épargner plusieurs piastres en vous procurant vos marchandises d'automne et d'hiver.

Nous sommes forcés de faire ces travaux à cause que notre magasin est trop petit pour notre immense stock.

Les marchandises que nous avons en mains sont des marchandises d'automne et d'hiver, et en comparant nos prix vous verrez que nous voulons faire du commerce.

A. TARTER

(Porte voisine du magasin Pelletier et Cie.)

Avenue Tache. - - - St-Boniface

SOURIS...

La ville de Souris, le seul point divisionnaire important du Manitoba, offre des avantages excellents à ceux qui ont de l'argent à placer, parce que le C P. R. y construit de nouvelles usines qui emploieront plusieurs centaines d'ouvriers. Nous pouvons vous vendre à

$150.00 Chacun des Lots situes a 600 verges de ces usines

Dans la meilleure location possible, à Souris. La population fait la valeur de l'immeuble. Souris possède 2,500 âmes; l'an prochain, elle possédera deux fois autant. Demandez nos catalogues illustrés et descriptifs.

CANADIAN EMPIRE,

219 Bloc Phœnix, Notre-Dame et Princess, Winnipeg

Carsley & Cie

(344 RUE MAIN. En face de la rue Notre Dame)

WINNIPEG

GRANDE VENTE OFFERTE

A Reductions dans tous les Departements

Flanellette rouge, blanche et couleur de rose 12½c et 15½c, la verge pour.......................9c

Couvertes pure laine.......................$2.75, $3 50, $4.50

Sweaters pour dames et demoiselles. Régulier $3.50 pour..$1.95

Sous-vêtements pour dames et demoiselles..........25c, 35c, 50c

Sous-vêtements pour hommes..........50c, 75c, $1.00

Paletots d'hiver, longs, pour dames, pour..........$22.00

Vente incomparable dans les vêtements d'hiver pour dames.

CARSLEY et CIE

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000,000

CAPITAL PAYÉ.............. $3 000.000

FONDS DE RESERVE...... $2 650.000

DIRECTEURS:

Hon.J.D.Rolland, Président.

J. A. Vaillancourt, V. Pres.

A. Turcotte, E. H. Lemay, Hon. J. M. Wilson Hon. F. L. Beique, Lieut. Col. Chas. A. Smart.

F. G. Leduc, Gérant

Yvon Lamarre, Inspecteur

B. C. Vidricaire, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,—MONTREAL

BUREAUX DE QUARTIERS

MONTREAL: Mont Royal et St. Denis; Mont-Royal & DeLanaudière; Rue Ste Catherine Est; Rue Ste Catherine Centre; Hochelaga

MONTREAL: Maisonneuve; Pointe Saint-Charles; St Edouard; St Henri; St Viateur; Villeral

MONTREAL: Verdun, près Montréal; Carillon; DeLorimier; Quartier Emard; Rue Notre-Dame Ouest; Quartier Laurier

Succursales:

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alberta,
Fournier Ont.
Joliette P. Q.
Lachine, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
Longueuil, P. Q.
Louiseville, P.Q.
Mont-Laurier, P. Q.
Québec, P. Q.
St. Roch de Québec P.Q.
Sorel, P. Q.
Sherbrooke, P. Q.
Ste-Geneviève de Pierrefonds, P. Q.
Saint-Boniface, Man
St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
St Jérome P. Q.
St. Pierre, Man.
Trois-Rivières P.Q.
Valleyfield P. Q.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE: traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers; et VEND des chèques sur les principales villes du monde,

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

E. BELAIR, Gerant. Succursale de Winnipeg

J.H.N. LEVEILLE, Gérant Succ. de Saint-Bonifacee.

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaîtra comme par enchantement.



LES CARGAISONS

de bois de service de toutes sortes, pour tous les usages, peuvent être obtenus à nos cours où les contracteurs et constructeurs feront bien de venir acheter leur bois.

OUVRAGE DU DEDANS OU DU DEHORS

Notre bois est bien sec, soit dur ou mou il est coupé dans toutes les grandeurs et prêt à délivrer. Prix très modérés.

LePage Lumber Co

Cour et Bureau: 239 Provencher, Saint-Boniface, Man.

Tel Main 1864 - B. de P. 94



LE véritable et SEUL authentique MEFIEZ-vous de IMITATIONS VENDUES d'après les MERITES du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT Co. LTD

Hotel St. George

Coin des rues Dumoulin et St. Joseph

SAINT-BONIFACE

Cet hôtel est de première classe; la table et les chambres sont des mieux surveillées. Une écurie est attachée à l'hôtel. Une visite est sollicitée.

TELEPHONE MAIN 4870.

CLOVIS DEGAGNE, Prop.

OCCASIONS -:- SPECIALES

Pour Vendredi et Samedi, 25 et 26 Octobre

Gilets-jerseys avec collets militaires, pour hommes, bleu-marin et gris, garnis de "cardinal". Régulier, $1.50. Vend. et sam...95c

Vestes de fantaisie pour hommes, différents styles et qualités. Rég. $2.50 à $3.00. Vend et Sam.......................$1.95

Chemises en coton ouaté, noir et bleu-marin, pour garçons, valeur spéciale pour 75c. Vendredi et samedi.......................49c

Gants en coton faits avec poignets spéciaux tricotés. Vendredi et samedi, 4 paires pour.......................25c

Sous-vêtements pure laine, très souple, pour hommes, très bonne qualité pour $1.00. Vendredi et samedi, le morceau..........79c

Robes de nuit en flanellette de très fine qualité, garnies de broderies de fantaisie. Couleurs: blanc, bleu-pâle et rose. Régulier, $1.25. Vendredi et samedi.......................85c

Capuchons en laine de fantaisie, différents styles et qualités, pour enfants. Régulier, 35c et 50c. Vend. et sam..........29c

Essuie-mains très grands et de très bonne qualité. Régulier, 55c. Vendredi et samedi la paire.......................39c

350 verges d'étoffe bigarrée, carreaux assortis: noir, rouge et vert. Cette étoffe est ouatée. Largeur, 32 pouces. Rég. 20c. Vendredi et samedi.......................12½c

Chaussures très fines en cuir verni, en chevreau français, à lacets ou à boutons, pour dames, bonne qualité pour $3.00 et $3.50. Vendredi et samedi, la paire.......................$2.45

Chaussures extra-fines en cuir de veau de très bonne qualité (pour petites filles) Grandeurs: 8-10½. Rég. $1.60. Vendredi et samedi, spécial—la paire.......................$1.35

Chaussures en cuir verni, tige de fantaisie, en cuir brun, pour enfants. Régulier, $1.50. Vendredi et samedi.......................$1.19

Prenez avantage des OCCASIONS INSURPASSABLES OFFERTES pour VENDREDI ET SAMEDI.

La Maison Blanche

31-33-35 Ave. Provencher